Commission Départementale de l'Arbitrage

Réunion en présentiel du Vendredi 24 Février 2023

Validé par l'ensemble de la CDA par voie électronique le 20 mars 2023

Présents : **Mme Elodie LOPES, M. Kevin ROSELIER, M. Antoine LASSALLE, M. Claude CHEVALIER, M. Joël ROCHEBILIERE, M. Hervé WAGENMANN, M. Loïc BARROUILLET, M. Stéphane POURGATON, M. Jérémy STINAT**

Invités : **M. Quentin LANET ; M. David WAILLIEZ**

Excusés : **M. Pierre CHEYROU**

Absent : **M. Jean Marc BONEDEAU**

Début de séance à 18 h 30

En amont de cette réunion, **M. Pierre CHEYROU** a averti de son absence en précisant laisser son pouvoir à **M. Antoine LASSALLE.**

Audition de M. Mickael MARTINEZ

Mickael MARTINEZ, est absent pour la seconde fois sans réponse à sa convocation pour audition, la CDA prend la décision d'informer la CRA du dossier.
La CDA convoque de nouveau l'arbitre pour le 10 mars 2023.

Audition de M. Nicolas CARRERE

Suite à l'absence excusée de **M. Nicolas CARRERE** à sa convocation du jour, la CDA décide de le convoquer de nouveau pour le 10 mars 2023.

Mot de l'invité M. David WAILLIEZ

M. David WAILLIEZ, CTRA salarié au sein de la LFNA en charge du recrutement, de la fidélisation, des désignations des féminines et des relations avec les districts, nous précise ses missions et ses projets.

Validation des PV du 13/01 et du 3/02

La CDA valide les deux derniers PV et donne son accord pour publication sur le site.

Courrier de la CDA

M. David WAILLIEZ, informe la CDA de la réunion des présidents de la CDPA et des salariés de l'arbitrage qui aura lieu le samedi 15 avril 2023. La CDA sera représentée par **M. Quentin LANET** et **M. Antoine LASSALLE.**

La Présidente de la CRA, **Mme Béatrice MATHIEU,** informe la CDA des nouvelles sessions de formation de formateur niveau 2 (ex formateur 1er degré) et des conditions pour y participer. La CDA prend acte de l'information et travaille sur une potentielle candidature.

M. Alexandre NEURY, arbitre la saison dernière dans le district du Puy-de-Dôme, demande à reprendre l'arbitrage dans les Landes cette saison. La CDA prend note et il sera désigné en tant qu'arbitre assistant D1 une fois sa licence validée.

Mme Christelle PULON, informe la CDA de l'absence de **M. Hugues CAZELLES** à sa désignation du 19 février 2023 et de **M. Bastien TRESSARIEU** à ses désignations des 18 et 19 février 2023.
La CDA décide de convoquer les deux arbitres pour une audition le 10 mars 2023.

M. Patrick DESTRUHAUT, demande à la CDA, du fait de son expérience en terme d'assistanat, d'effectuer ses missions sur des tâches liées à l'assistanat. La CDA accepte qu'il puisse observer les assistants de niveau district.

M. Xavier ETCHEVERRY, demande à la CDA, au vu de ses disponibilités et de ses désignations qui, suite à l'augmentation du nombre d'arbitres dans le district, ne sont plus doublées chaque week-end, s'il est possible de le désigner soit en jeune le samedi pour aider nos jeunes arbitres, soit dépanner au centre en sénior si le service de désignation en a besoin.

Accord pour que **M. Xavier ETCHEVERRY** puisse être désigné à la touche en jeune quand il n'est pas désigné en senior le même jour. Charge à l'arbitre d'informer le service de désignations quand cette éventualité se présente.

Désaccord pour que **M. Xavier ETCHEVERRY** soit désigné au centre tant qu'il est dans la filière d'assistant départemental.

Mme Sandra RENON, demande à la CDA, pour poursuivre le développement de l'arbitrage féminin, de proposer au minimum le nom d'une arbitre féminine majeure ayant les qualités requises pour arbitrer au minimum au centre en R2 Féminine. La CDA prend acte de cette demande et travaille sur la candidature d'une arbitre détectée.

M. Amine GHALLOUM, écrit à la CDA sur son souhait de monter en catégorie D1, la CDA prend note de son courrier et rappelle que, même si tout arbitre peut évoquer ses motivations, seul son classement de fin de saison pourra décider de sa promotion ou non, comme l'explique la circulaire annuelle de la CDA.

Mme Béatrice MATHIEU, demande à la CDA la présence d'un membre de la commission sur les matinées d'examen théorique des arbitres de la LFNA qui auront lieu à Tartas le 18 et le 19 mars prochain. **M. Claude CHEVALIER** et **M. Antoine LASSALLE** seront présents sur ces deux matinées d'examen.

M. Clément CABANNES, envoie un courrier à la CDA pour signifier un évènement lors d'un match où il était présent en tant que joueur. La CDA a bien pris note de son courrier dans lequel il fait référence à un match sur lequel il était joueur et non arbitre. La CDA rappelle à M. CABANNES son devoir de réserve sur ses collègues arbitres et lui rappelle également qu'il doit adapter son positionnement et/ou attitude qui ne peuvent en aucun cas être ambivalents selon la fonction qu'il occupe sur match : joueur ou arbitre

Accompagnement d'arbitre débutant

Suite à la réception d'un rapport d'un accompagnement inadapté aux attentes de cette démarche, la CDA décide de revoir sa liste des accompagnateurs. Elle décide également d'instaurer un groupe de travail à ce sujet qui devra faire un état des lieux de l'existant et faire des propositions pour palier aux lacunes et/ou dysfonctionnements le cas échéant.
En attendant, la CDA décide de faire partir un mail à l'ensemble des observateurs et accompagnateurs en leur rappelant les attentes et missions de la CDA pour ces fonctions.

FIA 22-23

M. Quentin LANET, informe la CDA des chiffres des FIA de la saison en cours :

- 30 arbitres formés dont 4 féminines.

Il informe également la CDA que ce week-end, 3 nouveaux arbitres seront à la FIA qui a lieu au Haillan.
La majorité des arbitres formés a déjà démontré des profils intéressants à suivre, mais il faut aussi souligner l'arrêt de 2 arbitres formés cette saison.
Les formateurs présents lors de cette réunion expriment tous leur satisfaction sur les nouveaux lieux de formation (Hagetmau et Soustons), même s'il y a quelques points d'organisation à améliorer.
Le nombre d'arbitres du district des Landes s'élèvera donc à 140 arbitres.

Stages promotionnels

M. Jérémy STINAT et **Mme Elodie LOPES** font le point sur les 2 stages promotionnels qui se sont déroulés cette saison. La CDA souhaite revoir le format pour la saison prochaine.
Un travail est initié sur ce sujet, des informations supplémentaires seront communiquées prochainement.

Observation des arbitres

M. Stéphane POURGATON, fait le point sur les observations des arbitres séniors à la CDA.

M. Joël ROCHEBILIERE, fait le point sur les rapports d'observation. Un rappel sera fait à l'ensemble des observateurs dans le but d'améliorer leurs travaux.

M. Quentin LANET, fait le point sur les observations des arbitres jeunes à la CDA.

Réponse de la CRA sur les arbitres détectés

Suite à la publication du PV de la CRA en date du 1er février 2023 et une demande de renseignements complémentaires, la CDA se réjouit de l'accord de la CRA et informera les arbitres concernés de leurs prochaines désignations en compétition régionale.

Les arbitres seront convoqués par la LFNA pour les examens écrits et physiques le dimanche 7 mai 2023.

Retour sur le cours du 3 février

Malgré le cours du 3 février 2023 qui avait pour thème « les obligations administratives des arbitres », il a été constaté que certains arbitres présents ont malgré tout mal appliqué les consignes de la CDA. Leur note CDA en sera donc impactée.

Un prochain cours sera effectué pour les arbitres qui seront présentés à la ligue en fin de saison.

Désignation des ¼ de finale de coupe

Suite à la proposition du groupe de travail, la CDA valide les désignations pour les ¼ de finale de coupe.

Le groupe de travail va se réunir prochainement pour finaliser les désignations des prochains tours de coupe.

Organisation du dimanche 19 mars

La CDA travaille sur l'organisation de la journée du 19 mars 2023.
M. Hervé WAGENMANN, M. Antoine LASSALLE et **M. Quentin LANET** seront présents pour cette journée de formation dédiée aux stagiaires.
M. Claude CHEVALIER, sera en charge de la surveillance de l'examen.

Divers

M. Antoine LASSALLE, informe la CDA de l'absence d'un arbitre en commission de discipline. La CDA prend note de cette absence.

M. Joël ROCHEBILIERE, sous son rôle de président de l'UNAF 40, demande à la CDA si elle souhaite toujours organiser, en collaboration avec l'UNAF, la journée d'assemblée générale des arbitres cette saison.
Suite au succès de la réunion de l'année dernière, la CDA accepte de renouveler cette organisation.
La date sera fixée lors de la prochaine réunion.

Mot de clôture

Au vu de l'heure, **Mme Elodie LOPES,** décide de clôturer la réunion, et d'ajourner le reste de l'ordre du jour à la réunion du 10 mars 2023.

M. David WAILLIEZ, remercie la CDA pour son invitation lors de cette réunion.

<u>Fin de séance à 22h00</u>

La Présidente	**Le Secrétaire de séance**
Élodie LOPES	**Quentin LANET**